

Myqorzo et Redemply approuvés en Chine

- Approbation de Myqorzo pour la cardiomyopathie hypertrophique obstructive et de Redemply pour le syndrome de chylomicronémie familiale.
- Souligne l'engagement à long terme de Sanofi envers la Chine et renforce son ambition de fournir des médicaments transformateurs aux patients atteints de maladies présentant d'importants besoins médicaux non satisfaits.

Paris, le 15 janvier 2026. L'Administration nationale des produits médicaux en Chine a approuvé deux médicaments innovants sous licence Sanofi, Myqorzo (aficamten) pour le traitement de la cardiomyopathie hypertrophique obstructive (CMHo), et Redemply (plozasiran) pour la réduction des taux de triglycérides, chez les patients adultes atteints du syndrome de chylomicronémie familiale (SCF) sur la base d'un contrôle alimentaire.

« Nous sommes heureux de proposer Myqorzo et Redemply aux patients de la Grande Chine. Ces deux médicaments représentent des progrès importants dans les options de traitement et répondent à des besoins médicaux non satisfaits chez les personnes atteintes de pathologies complexes », a déclaré Olivier Charmeil, vice-président exécutif, Médecine générale, Sanofi. « Les dernières approbations soulignent l'engagement à long terme de Sanofi à fournir des médicaments innovants aux patients chinois. »

Myqorzo est un inhibiteur sélectif de la myosine cardiaque à petite molécule destiné à améliorer la capacité fonctionnelle et à soulager les symptômes chez les patients atteints de CMH obstructive, pathologie dans laquelle le myocarde, le muscle cardiaque, devient anormalement épais. C'est la maladie cardiovasculaire héréditaire monogénique la plus courante. L'approbation était basée sur l'étude pivot de phase 3 SEQUOIA-HCM positive (identifiant d'étude clinique : [NCT05186818](#)) chez des patients atteints d'HCM obstructive symptomatique.

Redemply est un médicament à faible ARN interférent (pARNi), qui supprime la production d'apoc-III, une cible importante pour la réduction des triglycérides chez les patients atteints de SCF. Le SCF est une maladie sévère et rare où des taux de triglycérides extrêmement élevés peuvent entraîner divers signes et symptômes graves, dont une pancréatite aiguë et potentiellement mortelle, des douleurs abdominales chroniques, du diabète, une stéatose hépatique et des problèmes cognitifs. L'approbation s'est basée sur l'étude pivot de phase 3 positive PALISADE (identifiant de l'étude clinique : [NCT05089084](#)) chez des patients atteints de SCF confirmé génétiquement ou diagnostiqués cliniquement.

À propos de la CMH

La CMH est la maladie cardiovasculaire héréditaire la plus courante, caractérisée par un épaississement anormal du muscle cardiaque (myocarde). Cela entraîne une diminution et une rigidité du ventricule gauche, ce qui altère sa capacité à se relâcher et à se remplir de sang, limitant ainsi la fonction de pompage du cœur et sa capacité à l'effort. Les symptômes de la CMH comprennent : douleur thoracique, étourdissements, essoufflement ou évanouissement pendant l'activité physique.

La CMH a deux formes : la HCM obstructive (deux tiers des patients), où le muscle épaisse bloque le flux sanguin, et HCM non obstructive (un tiers), où le muscle est épais mais le sang circule normalement. Les patients atteints de CMH sont exposés à des complications graves, notamment la fibrillation auriculaire, l'accident vasculaire cérébral et les valvulopathies mitrales. Elle constitue une cause majeure de mort subite cardiaque chez les jeunes et les athlètes, en raison de troubles du rythme cardiaque dangereux. Certains patients présentent un risque élevé de

développer des maladies évolutives pouvant mener à une cardiomyopathie dilatée et à une insuffisance cardiaque nécessitant une transplantation.

À propos de Myqorzo

Myqorzo (aficamten) est un inhibiteur sélectif de la myosine cardiaque, une petite molécule découverte à la suite d'un vaste programme d'optimisation chimique mené avec une attention particulière portée à l'indice thérapeutique et aux propriétés pharmacocinétiques. Myqorzo a été conçu pour réduire le nombre de ponts actine-myosine actifs à chaque cycle cardiaque et, par conséquent, supprimer l'hypercontractilité myocardique associée à la CMH. Dans des modèles précliniques, Myqorzo a réduit la contractilité myocardique en se liant directement à la myosine cardiaque au niveau d'un site de liaison allostérique distinct et sélectif, empêchant ainsi la myosine d'entrer dans l'état générateur de force. Myqorzo est approuvé aux États-Unis et en Chine.

Myqorzo a été désigné comme traitement novateur et médicament orphelin aux États-Unis, et traitement novateur en Chine pour le traitement de la HCM obstrutive symptomatique. Le 12 décembre 2025, le Comité des médicaments à usage humain de l'Agence européenne des médicaments a adopté un avis favorable recommandant l'autorisation de mise sur le marché dans l'UE, avec une décision finale attendue au premier trimestre 2026. En [décembre 2024](#), Sanofi a obtenu des droits exclusifs pour développer et commercialiser Myqorzo en Grande Chine pour traiter les deux formes de CMH. Ces droits sont issus d'un accord avec Corxel Pharmaceuticals, qui les avait acquis auprès de Cytokinetics.

À propos du SCF

Le SCF est une maladie sévère et rare qui entraîne des taux de triglycérides extrêmement élevés, supérieurs à 880 mg/dl (9,94 mmol/l). Cette hypertriglycéridémie sévère peut entraîner divers signes et symptômes graves, dont une pancréatite aiguë et potentiellement mortelle, des douleurs abdominales chroniques, du diabète, une stéatose hépatique et des problèmes cognitifs.

À propos de Redemplo

Redemplo (plozasiran) est un médicament à base d'ARNsi qui supprime la production d'apoC-III, une protéine produite principalement dans le foie qui augmente les niveaux de triglycérides en ralentissant leur dégradation et leur élimination. En ciblant l'apoC-III et en inhibant durablement son activité, Redemplo permet de réduire considérablement les taux de triglycérides. Redemplo a été étudié à la fois chez des patients atteints de SCF diagnostiqués cliniquement et chez ceux dont le diagnostic a été confirmé génétiquement. Redemplo a été désigné thérapie révolutionnaire, procédure accélérée et médicament orphelin aux États-Unis, médicament orphelin dans l'UE et thérapie révolutionnaire en Chine pour le traitement du SCF. Redemplo est approuvé aux États-Unis, au Canada et en Chine pour le traitement des patients atteints de SCF. Un examen réglementaire est en cours dans l'UE.

En [août 2025](#), Sanofi a acquis les droits de développement et de commercialisation de Redemplo en Grande Chine auprès de Visirna Therapeutics, une filiale détenue majoritairement par Arrowhead Pharmaceuticals.

À propos de Sanofi

Sanofi est une entreprise biopharmaceutique qui innove en R&D et exploite l'IA à grande échelle pour améliorer la vie des gens et créer de la croissance à long terme. Grâce à notre compréhension approfondie du système immunitaire, nous concevons des médicaments et des vaccins qui traitent et protègent des millions de personnes dans le monde — et développons un portefeuille d'innovations thérapeutiques qui pourrait en aider des millions d'autres. Animées par une mission commune — poursuivre les miracles de la science pour améliorer la vie des gens — nos équipes œuvrent chaque jour à faire progresser la recherche, avoir un impact positif sur nos collaborateurs et les communautés que nous servons, et répondre aux grands défis de santé, d'environnement et de société de notre époque.

Sanofi est cotée sur EURONEXT : SAN et NASDAQ : SNY

Relations presse

Sandrine Guendoul | +33 6 25 09 14 25 | sandrine.guendoul@sanofi.com
Evan Berland | +1 215 432 0234 | evan.berland@sanofi.com
Léo Le Bourhis | +33 6 75 06 43 81 | leo.lebourhis@sanofi.com
Victor Rouault | +33 6 70 93 71 40 | victor.rouault@sanofi.com
Timothy Gilbert | +1 516 521 2929 | timothy.gilbert@sanofi.com
Léa Ubaldi | +33 6 30 19 66 46 | lea.ubaldi@sanofi.com
Ekaterina Pesheva | +1 410 926 6780 | ekaterina.pesheva@sanofi.com

Relations avec les investisseurs

Thomas Kudsk Larsen | +44 7545 513 693 | thomas.larsen@sanofi.com
Alizé Kaisserian | +33 6 47 04 12 11 | alize.kaisserian@sanofi.com
Keita Browne | +1 781 249 1766 | keita.browne@sanofi.com
Nathalie Pham | +33 7 85 93 30 17 | nathalie.pham@sanofi.com
Thibaud Châtelet | +33 6 80 80 89 90 | thibaud.chatelet@sanofi.com
Yun Li | +33 6 84 00 90 72 | yun.li3@sanofi.com

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations concernant la mise sur le marché et autre potentiel de ce produit, ou concernant les recettes futures envisagées pour ce produit. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » ou « espérer », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les actions et contretemps réglementaires inattendus, ou généralement des réglementations étatiques, qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ce produit, le fait que ce produit pourrait ne pas rencontrer un succès commercial, les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et l'analyse des données cliniques existantes relatives à ce produit, y compris postérieures à la mise sur le marché, les problèmes inattendus de sécurité, de qualité ou de production, la concurrence de manière générale, les risques associés à la propriété intellectuelle, à tout litige futur en la matière et à l'issue de ces litiges, l'instabilité des conditions économiques et de marché, l'impact qu'une crise mondiale pourrait avoir sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2024 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2024 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Toutes les marques citées dans le présent communiqué de presse sont la propriété du groupe Sanofi.